



DEPARTMENT OF FRENCH AND FRANCOPHONE STUDIES
School of Languages
Doon University

B.A. (hons.) III Semester

End Semester Examination, December, 2016

Course : SLF – 203 : French through Texts – I

Time Allowed: 3 Hours

Maximum Marks: 50

Note: Attempt All Questions from Sections A, B and C.

Section – A

Q.1) Regardez et lisez bien les textes ci-dessous et dites quels sont leurs genres. Justifiez votre choix. (Marks : 10)

- 1) Le roi a convoqué à Versailles les Etats Généraux, c'est-à-dire l'assemblée des députés de la noblesse, du clergé et du Tiers-Etat. Cela a mis en marche le processus de la révolution, car les députés des Etats-Généraux ont fait le serment de réformer la France. Ils ont profité de la réunion pour faire une constitution: il s'agit du Serment du Jeu de Paume. Immédiatement, la France s'est agitée. Il y a eu des troubles dans le pays tout entier qui ont aboutit, le 14 juillet 1789, à la prise de la Bastille. La Bastille était une vieille prison où l'on détenait les prisonniers politiques, pratiquement inoccupée en 1789, mais elle était devenue le symbole de la monarchie.
- 2) Verser la farine dans un saladier, faire un puits. Mettre le sucre, le sel, le sucre vanillé et les œufs. Mélanger l'ensemble avec un peu de lait jusqu'à obtention d'une pâte épaisse et bien homogène. Ajouter le beurre fondu et délayer. Verser le reste du lait progressivement et remuer jusqu'à obtenir une pâte onctueuse. On peut laisser reposer la pâte 1 heure environ ou commencer immédiatement les crêpes.